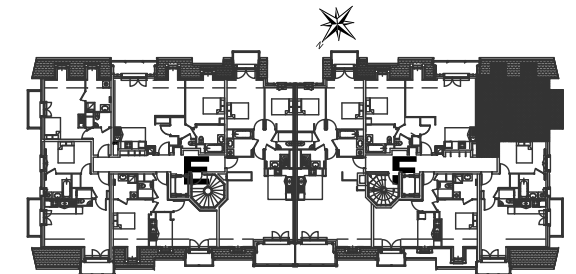


**F 23**



Hall F

*Appartement 1 pièce*  
N° F23 au 2<sup>e</sup> étage

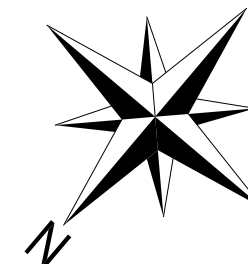
Entrée	3.70
Séjour	18.42
Salle de bains	6.06
WC	2.04

*S. totale habitable* 30.22m<sup>2</sup>

Surface <1.80m	2.70m <sup>2</sup>
Balcon	3.00m <sup>2</sup>

PF / F :	Porte-fenêtre / Fenêtre		Radiateur
VR :	Volet Roulant		Sèche-serviettes
VB :	Volet Battant		Prises TV / Tel / RJ
R :	Tableau électrique		Nourrice
PC :	Robinet extérieur		Placard
△ :	Prise extérieure étanche		
○ :	Luminaire		
● :	Spots		
	Soffites ou Faux-plafonds		Hauteur sous Plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2,50m

Le présent document exprime la disposition générale de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques ou réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides, mais ne sont pas fournis. L'emplacement des équipements sanitaires et électriques est figuré à titre indicatif. Les retombées, soffites, faux-plafonds ne sont pas tous représentés.



échelle : 1/50e

indice

date Mai 2016